

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**RÉGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SESSION ORDINAIRE
Séance du 05 juillet 2021**

**N° 197/07/2021 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021 - BUDGET ANNEXE ZAC MULTI SITES
QUARTIER EST**

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 05 juillet à 18h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis à l'Espace VALOREM 95 Grande Rue Sapiac à Montauban, sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 29 juin 2021.

Présents Titulaires : 38

Mesdames, Messieurs, Mathieu ALBERT, Philippe BECADE, Danielle BEDOS, Marie-Claude BERLY, Alain BODERIOU, Nadine BON, Bernard BOUTON, Nadine BOUVET, Hervé CAMINEL, Aline CASTILLO, Nadia CHEKLIT, Axel de LABRIOLLE, Marie-Agnès DETAILLEUR, Thierry DEVILLE, Sandrine DIAZ, Laurent FARRUGIA, Jean-Pierre FOISSAC, Pauline FORESTIE, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Stéphane GONZALEZ, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Arnaud HILION, Khalid LAABID, Francis LABRUYERE, Francis MASSIMINO, Gilles MENEGHETTI, Christian MOULIS, Paulette MULLER-DUPONT, Stéphanie OLIVE, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Bernard PECOU, Claudine PEIRONE, Rodolphe PORTOLES, Claude VIGOUROUX, Michel WEILL.

Absents ayant donné pouvoir : 8

Mesdames, Messieurs, Jean-Martial DEJEAN à Bernard BOUTON, Colette ESNault à Stéphanie OLIVE, Lucie FOURNEL à Stéphane GONZALEZ, Jacques GAYRAL à Aline CASTILLO, Clarisse HEULLAND à Philippe BECADE, Sandrine LAGARDE à Rodolphe PORTOLES, Véronique LAGARRIGUE à Marie-Claude BERLY, Françoise PIZZINI à Michel WEILL.

Absents Excusés : 2

Messieurs, Michel CORNILLE, Jean-Louis IBRES.

Monsieur Axel de LABRIOLLE donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Vu la délibération n° 89 du 8 avril 2021, portant adoption du Budget Primitif Budget Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est 2021,

Le budget supplémentaire (B.S.) est un document d'ajustement budgétaire et comporte une particularité par rapport aux décisions modificatives (D.M.). Il doit en effet retracer comptablement les affectations des résultats de l'exercice 2020, en section d'investissement et de fonctionnement et la reprise des restes à réaliser d'investissement de l'année N-1.

Le Budget Supplémentaire de l'année N est présenté et voté après la constatation et le vote des résultats à travers l'adoption du Compte Administratif de l'année N-1.

Document d'affectation des résultats, document d'ajustement budgétaire, de chapitre à chapitre (chapitre 23 à chapitre 21 par exemple), document de reprise des restes à réaliser, le Budget Supplémentaire peut aussi retracer l'inscription de dépenses et recettes nouvelles financées prioritairement par les résultats de l'exercice 2020, si ceux-ci le permettent.

Cette définition du B.S. s'applique pour le Budget Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est du Grand Montauban Communauté d'Agglomération.

Le Budget Supplémentaire 2021 s'équilibre en dépenses et recettes par section comme suit :

En section de fonctionnement :

Il est inscrit en recettes, la reprise de l'excédent de fonctionnement 2020 constaté à la clôture de l'exercice 2020 d'un montant de 449 032.95 €, reversé en lien avec la comptabilité de stock intégralement en dépense exceptionnelle à destination du Budget Principal GMCA afin de financer le solde d'exécution d'investissement 2020 du Budget Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est.

En section d'investissement :

On enregistre en dépense la reprise du solde d'exécution d'investissement 2020 (hors restes à réaliser) constaté à la clôture de l'exercice 2020 d'un montant de 778 877.49 € (compte 001).

Cette dépense est financée par les deux recettes suivantes :

Un complément d'avance remboursable du Budget Principal financé comme évoqué ci-dessus par le reversement de l'excédent de fonctionnement du Budget Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est à hauteur de 449 032.95 €.

La reprise du total des restes à réaliser 2020 en recettes d'investissement à reporter en 2021 d'un montant de 329 844.54€.

Au final, le Budget Supplémentaire 2021 Budget Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est présenté s'équilibre en dépenses et recettes par section comme suit :

BUDGET ANNEXE SUPPLEMENTAIRE ZAC MULTI SITES QUARTIER EST 2021

F/I	R/O	DEPENSES		RECETTES		
		Chapitre	Proposition	Chapitre	Proposition	
FONCTIONNEMENT	REEL	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	449 032,95		
		<i>Total Dépenses Réelles Fonctionnement</i>		<i>449 032,95</i>	<i>Total Recettes Réelles Fonctionnement</i>	<i>0,00</i>
	ORDRE	<i>Total Dépenses Ordre Fonctionnement</i>		<i>0,00</i>	<i>Total Recettes Ordre Fonctionnement</i>	<i>0,00</i>
	REPORTS	<i>Résultat de Fonctionnement Reporté</i>		<i>0,00</i>	<i>Résultat de Fonctionnement Reporté</i>	<i>449 032,95</i>
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		449 032,95	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		449 032,95

F/I	R/O	DEPENSES		RECETTES		
		Chapitre	Proposition	Chapitre	Proposition	
INVESTISSEMENT	REEL			16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	449 032,95
		<i>Total Dépenses Réelles Investissement</i>		<i>0,00</i>	<i>Total Recettes Réelles Investissement</i>	<i>449 032,95</i>
	ORDRE	<i>Total Dépenses Ordre Investissement</i>		<i>0,00</i>	<i>Total Recettes Ordre Investissement</i>	<i>0,00</i>
	REPORTS	<i>Restes à réaliser de l'exercice précédent</i>		<i>0,00</i>	<i>Restes à réaliser de l'exercice précédent</i>	<i>329 844,54</i>
		<i>Résultat d'Investissement Reporté</i>		<i>778 877,49</i>	<i>Résultat d'Investissement Reporté</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		778 877,49	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		778 877,49	

TOTAL DEPENSES	1 227 910,44	TOTAL RECETTES	1 227 910,44
-----------------------	---------------------	-----------------------	---------------------

Le Budget Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est 2021 (équilibré en dépenses et recettes) s'établit donc ainsi :

	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	TOTAL
Investissement	923 120,00	778 877,49	1 701 997,49
Fonctionnement	630 530,00	449 032,95	1 079 562,95
TOTAL	1 553 650,00	1 227 910,44	2 781 560,44

Considérant que le Budget Supplémentaire Budget Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est 2021, dans sa version réglementaire et détaillée, a été joint à la présente, et adressé à tous les conseillers communautaires avec la convocation à la séance,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 21 juin 2021,

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- adopter le Budget Supplémentaire 2021 – Budget Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est, tel que présenté.

Après délibération du Conseil Communautaire, la proposition ci-dessus est :

ADOPTÉE PAR 41 VOIX POUR ET 5 VOIX CONTRE

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le : **12 JUIL, 2021**
De sa publication et/ou affichage le : **12 JUIL, 2021**

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 05 juillet 2021

Le Président
Thierry DEVILLE



